

# EIC Pathfinder Open

## Présentation générale

Anciennement programme FET (« Future Emerging Technologies ») dans Horizon 2020, l’EIC Eclaireur ou « Pathfinder » (TRL 1 à 4) soutient les projets visant à explorer des idées novatrices et risquées, susceptibles de conduire au développement de nouvelles technologies et à terme d’innovations de rupture.

### I. Les éléments-clés

Les projets EIC Pathfinder sont là pour vous donner les moyens de mener des recherches afin d’établir **les fondations de la technologie** que vous ambitionnez de développer. Au travers de **collaborations interdisciplinaires**, l’objectif est alors de valider les bases scientifiques et technologiques afin d’arriver à **une preuve de concept** (*Proof of Concept* – PoC).

Les projets financés sous l’EIC Pathfinder doivent donc sous-tendre le **développement d’une technologie sur le long-terme** et ayant un **impact positif sur l’économie et la société européennes**. Puisqu’il s’agit de projets en rupture avec l’état de l’art actuel, le ratio **risque/bénéfice** est important. C’est pour cette raison que la notion de « risque » est centrale et qu’elle doit être maîtrisée au sein de votre projet.

L’ambition des projets EIC Pathfinder étant de développer de solides bases pour le développement d’une technologie novatrice, **la gestion des résultats et de la propriété intellectuelle** sont des éléments-clés à prendre en compte dès la rédaction de votre projet EIC Pathfinder. En effet, il est nécessaire de **penser à l’après** du projet et proposer une gestion réfléchie et pertinente de la propriété intellectuelle afin de pouvoir optimiser son exploitation par la suite.

L’EIC Pathfinder Open a la particularité d’être un appel à projet dit « blanc », c’est-à-dire ouvert à toutes les thématiques scientifiques et technologiques. La volonté de l’EIC est de laisser l’opportunité à la communauté de recherche et d’innovation européenne de proposer des technologies ambitieuses sans les limiter à des domaines de recherche précis.

Cet appel est complémentaire de l’appel EIC Pathfinder Challenges demandant de répondre à des défis européens particuliers, cet appel EIC Pathfinder Open permet ici de financer des idées technologiques aux bénéfices socio-économiques de tout horizon.

### II. Les conditions d’éligibilité et de financement

Les projets EIC Pathfinder Open doivent respecter la règle suivante :

- Un consortium d’au moins **trois entités légales indépendantes issues de trois pays différents** (Etat-Membre ou Etats associés à Horizon Europe) dont au moins un Etat-Membre

**Les entités légales peuvent être, par exemple, des universités, des organismes de recherche, des PME, des start-up, des industriels ou encore des personnes physiques.**

Le montant recommandé par projet est de **3M€** et le taux de financement est de **100%**.

Bien qu'une durée ne soit pas précisée, la durée moyenne pour ce type de projet oscille entre 36 et 48 mois. Mais il est tout fait possible de proposer plus ou même moins, l'essentiel étant que les objectifs que vous vous fixez et la temporalité que vous proposez soient cohérentes.

Par ailleurs, au cours du projet, les porteurs peuvent bénéficier d'une enveloppe forfaitaire complémentaire de 50k€ pour des activités liées au portefeuille de projets. Vous trouverez plus de détails sur le management par portefeuille de projets sur la page dédiée à l'EIC Pathfinder Challenges.

### III. La soumission

La proposition doit être soumise via le [Funding and Tenders Portal](#) avant la date limite de soumission. À savoir que vous avez la possibilité de modifier et de soumettre votre proposition autant de fois que vous voulez jusqu'à l'heure limite.

**Nous vous conseillons de soumettre une version définitive, ou pratiquement définitive, 24h avant la date limite de soumission afin d'anticiper un maximum de potentiels problèmes sur le portail.**

### IV. Les critères d'évaluation

Les projets EIC Pathfinder Open ont, comme la plupart des projets sous Horizon Europe, trois grands critères d'évaluation sous-divisés en plusieurs catégories :

Critères d'évaluation		
Excellence - 60% seuil 4/5	Impact - 20% seuil 3,5/5	Mise en oeuvre - 20% seuil 3/5
Vision à long-terme	Impact à long terme	Qualité de l'équipe
Percée scientifique et technologique	Potentiel d'innovation	Plan de travail et jalons
Objectifs	Communication et dissémination	Allocation des ressources
Interdisciplinarité		

**Chacun de ces trois critères est à développer dans les sections 1 à 3 de la partie B de votre proposition ne devant pas dépasser 17 pages au format A4.**

### V. Le processus d'évaluation

Le processus d'évaluation se fait en deux étapes mais se manifeste en trois temps :

1. Votre proposition est évaluée à **distance par des experts-évaluateurs de l'EIC** par rapport aux critères d'évaluation cités précédemment. Le score final pour chaque critère est la médiane des scores attribués par les experts-évaluateurs pour chacun d'entre eux. Le score total de votre proposition sera la somme, pondérée selon leurs coefficients respectifs, de chacune des trois médianes.
2. **Rebuttal process** : à la suite de cette première évaluation, vous êtes invité à jouir d'un droit-de-réponse (*right-to-respond*) via une notification via le portail. Vous recevez alors les commentaires des experts-évaluateurs pour chacun des trois critères et vous avez ici l'opportunité de préciser ou de clarifier, sur deux pages au format A4, des éléments en réponse à des remarques des évaluateurs. Vous avez huit jours calendaires pour y répondre.
3. Votre proposition est ensuite évaluée par un **comité d'évaluation** composé d'autres experts externes indépendants. Sur la base de votre projet, des commentaires des évaluateurs précédents et, le cas échéant, votre réponse, ils décideront de la note finale et du financement ou non de votre projet.

**Le Rebuttal process ne doit pas servir à compléter ou à modifier votre proposition, votre réponse doit apporter des clarifications ou des réponses à de potentielles incompréhensions et erreurs factuelles des évaluateurs. Vos réponses doivent seulement concerner des points soulevés dans les commentaires individuels des évaluateurs. Elles doivent être justifiées par de preuves face aux supposées erreurs factuelles. Pour en apprendre plus sur ce processus, veuillez-vous référer à l'article rédigé par le PCN EIC Pathfinder et Transition à ce sujet.**

Le comité d'évaluation échangera essentiellement sur les projets ayant de fortes chances d'être financés afin d'établir la liste définitive des lauréats. Lors de ces conversations, notamment lors qu'un projet est sujet à controverse, ils ont la possibilité d'inviter à participer les experts-évaluateurs qui ont évalué les projets lors de l'étape précédente.

A l'issue de cela, vous recevrez votre *Evaluation Summary Report* (ESR) qui comprend votre score final et une compilation des différents commentaires individuels afin de vous donner un bilan de l'évaluation du comité d'évaluation.

**Les délais indicatifs, à compter de la date limite de soumission, sont de cinq mois pour obtenir votre ESR et de huit mois pour le démarrage du projet.**

Pour les propositions obtenant le même score, la priorité sera mise sur les facteurs suivant (dans ce même ordre) :

1. Le meilleur score sur le critère d'Excellence
2. Le meilleur score sur le critère d'Impact
3. La parité au sein du personnel mentionné comme menant les activités principales du projet
4. Le nombre de participants étant des PME
5. Le nombre d'États-Membres et de Pays Associés représentés dans le consortium
6. D'autres facteurs relatifs aux objectifs de l'appel déterminés par le comité d'évaluation